



# Compte rendu GT Dialogue social dans les DRAAF fusionnées

6 juin 2018

Un groupe de travail portant sur le dialogue social dans les DRAAF fusionnées s'est réuni le 6 juin sous la présidence de Laurence Venet-Lopez, adjointe du chef du service des ressources humaines.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Michel Moreau, Nicolas Bories et Annick Pinard.

Laurence Venet-Lopez a indiqué que l'objectif de ce groupe de travail, constitué à la demande des organisations syndicales pour certaines instances dans les DRAAF fusionnées, était d'améliorer le fonctionnement de toutes les instances de dialogue social dans toutes les DRAAF et les DAAF :

- comité technique régional (CTR),
- comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail régional (CHSCTR),
- comité technique régional de l'enseignement agricole (CTREA),
- comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail régional de l'enseignement agricole (CHSCTREA),
- commission consultative paritaire (CCP) régionale des contractuels de catégorie A,
- commission consultative paritaire (CCP) régionale des contractuels de catégorie B et C,
- commission régionale d'information et de concertation (CRIC).

*L'Alliance du Trèfle s'est étonnée de la limitation de l'objectif de ce groupe de travail aux instances formelles alors que les résultats du baromètre social (cf document) font apparaître, entre les DRAAF fusionnées et les autres, des différences importantes (supérieures à 5%) pour plus de la moitié des items et notamment dans les chapitres conditions de travail, relations avec la hiérarchie et communication.*

*Par ailleurs elle s'est interrogée comme les autres organisations syndicales sur la pertinence de ces travaux dans le contexte du chantier Action Publique 2022 qui annonce des modifications dans la cartographie de ces instances.*

Laurence Venet-Lopez a indiqué que le chantier Action Publique prenait du retard dans le rendu des propositions, que le nouveau mode de travail avec les organisations sociales ne devait pas empêcher de travailler et qu'il y aurait toujours un dialogue social.

Les organisations syndicales ont inventorié de nombreux exemples de dysfonctionnement :

- fermeture de classes sans présentation au CTREA,
- refus du directeur de recevoir les représentants syndicaux,
- différence des cultures des territoires fusionnés entraînant des tensions entre le SRFD et les EPL,
- différence de culture du dialogue social entre et au sein des DRAAF fusionnées,
- absence de réunion des CCP régionales.

A également été citée l'initiative de la DRAAF de Nouvelle Aquitaine, qui avait construit un RIALTO partagé adapté, qui a finalement été refusé par le Service des Ressources Humaines. Cette expérience s'avère très délétère pour le dialogue social dans cette structure.



L'administration ayant indiqué qu'en ce qui concerne le RIALTO Nouvelle Aquitaine, le blocage était réglementaire et que le SRH essayait de trouver des solutions, un représentant syndical de la DRAAF Nouvelle Aquitaine a regretté l'absence de communication du SRH sur cette recherche de solution, qui donnait l'impression que rien n'avançait.

Naïda Drif, adjointe au sous-directeur des établissements, des dotations et des compétences à la DGER a rappelé les obligations réglementaires et les calendriers et précisé qu'elle va expertiser les difficultés remontées.

Elle a indiqué que lors des deux dernières réunions des chefs des SRFD avaient été abordés la transparence avec les équipes et le dialogue social, et que les chefs de SRFD avaient mis en avant les difficultés rencontrées dans les régions fusionnées.

Les organisations syndicales ont souligné les baisses de dotation d'objectif dans les DRAAF qui interpellent sur la capacité de conduire un dialogue social de qualité (SG submergés faute de moyens, SRFD qui vont perdre des postes, représentants du personnel sans décharge).

Elles ont demandé un bilan global sur le fonctionnement des instances de dialogue social ainsi qu'un bilan sur la période de transition de la réforme territoriale comme prévu par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP).

L'administration a indiqué que le bilan était en cours et qu'il figurerait dans le bilan social du ministère.

Elle a présenté sa démarche qui vise à aider les structures sur ce qui doit se passer dans les sept instances organisées par les DRAAF (quatre dans les DAAF). L'objectif est de rappeler la réglementation et de fournir des outils aux structures, chaque responsable devant conduire ensuite le dialogue social.

La première étape est l'envoi d'un questionnaire (questions ouvertes pour permettre des informations qualitatives) relatif au fonctionnement des instances de dialogue social qui sera envoyé aux responsables de l'organisation des instances dans les structures (DRAAF, SG DRAAF et SRFD) fin juin pour un retour fin juillet.

Une synthèse sera établie à l'automne, le souhait étant d'identifier les bonnes pratiques, et la rédaction de guides est prévue pour le premier semestre 2019. Les formations seront organisées ensuite.

**L'administration demande aux organisations syndicales d'envoyer leurs remarques sur le projet de questionnaire avant le 20 juin. Il sera ensuite adressé aux structures pour un retour fin juillet. En parallèle les organisations syndicales sont invitées à faire remonter les difficultés rencontrées sur le terrain.**

**La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu fin septembre.**